



PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2025

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojacarancou@orange.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

L'an deux mille vingt cinq, le samedi 05 juillet, à 10 h 30, les membres de l'association se sont réunis dans la salle polyvalente communale d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du 05 mai 2025.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou et Président d'honneur est présent.

Membres du Conseil d'Administration présents :

M. Bouyssoux Michel
Mme Mendivé Annie
M. Peyrebrune Jean-Louis
Mme Steinmetz Christiane

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés :

Mme Moral Chantal,
Mme Olhasque Maité
Mme Pouyanné Valérie
M. Sanglar Robert
M. Villaume Franck.

A 10 h 30, lecture de l'ordre du jour de la réunion est donnée :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Point de situation du budget 2025 au 01.07.2025;
- Prévisions animations et projets 2025/2026 ;
- Questions diverses ;
- Questions des adhérents ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Le Président salue et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (130) ainsi que Monsieur Alexandre Bordes le Maire d'Arancou.

Pour commencer un point de situation sur les adhérents est fait :

Fichier des adhérents :

- Au 01 juillet 2024 l'Association Jacquaire d'Arancou comptait 283 adhérents.
- 15 adhérents ont été radiés pour non paiement de cotisation depuis 2022
- 4 adhérents ont été radiés à leur demande.
- 3 adhérents sont décédés en 2025 : Mme Martine DACHARY, Mme Danielle OSTER et M. Henri CASTAGNE.
- 20 adhésions nouvelles ont été enregistrées.

Aujourd'hui 05 juillet 2025 l'Association Jacquaire compte 281 adhérents.

Les nouveaux adhérents (par date d'inscription) :

- **BRUNO** Anne-Marie d'URT 64240
- **CAMBLOR** Jean-Louis d'URT 64240
- **DASSEUX** Guy de COULOUNIEIX-CHAMIERES 24660
- **JONVAL** Loïc d'ARCANGUES 64200
- **LAPEGUE** Annie de BAYONNE 64100
- **LASARTE** Marie-Christine d'ANGLET 64600
- **LAURENT** Henri et Mauricette de DAX 40100
- **MONTAGUT** Jérôme et Bénédicte d'ARANCOU 64270
- **MORALES** Annie de SAINT PIERRE D'IRUBE 64990
- **PERES** Jean-Paul et Marie-Françoise de BIARRITZ 64200
- **ROZES** Jocelyne d'ARCANGUES 64200
- **ROUCOULES** Paul et Isabelle d'USTARITZ 64480
- **ROUVEAU** Michelle de BAYONNE 64100
- **SAPPARRART** Philippe et Sylvie d'URCUIT 64990
- **VIGNAUD** Huguette de CAHORS 46000

Un moment de souvenir et de recueillement

A la mémoire de nos 3 adhérents décédés depuis le début de l'année 2025 et avant de donner la parole au Père Bernard NANA curé de la Paroisse Notre Dame du chemin le Président demande à l'assistance d'écouter quelques minutes le chant « XALBADOREN HERIOTZEAN » très connu au Pays Basque. Les paroles ont été écrites en 1978 par le compositeur Xabier LETE en hommage au poète basque XALBADOR.

A la fin du chant, le père Bernard se lève et dit quelques mots de réconfort et d'espoir pour nos trois chers disparus et leur famille.

Puis, le Président donne la parole à Michel OSTER, époux de Danielle, expliquant à l'assistance que Michel vient de marcher ce mois de juin, en mémoire à son épouse, de leur maison d'USTARITZ à LOURDES où il a retrouvé sa sœur religieuse, soit plus de 200 kms.

Michel très ému raconte à l'assistance son parcours de pèlerin, son cheminement physique et spirituel. Il remercie particulièrement l'AJA pour son aide dans la préparation de son itinéraire et pour les 2 jours passés au gîte Bourthaire.

Statuts et actions de l'AJA et présentation du C.A.

Comme à chaque AG, à l'attention des nouveaux adhérents, et un rappel pour les anciens, le Président fait une présentation des statuts de l'AJA, de ses actions, et du Conseil d'Administration. L'occasion pour 4 nouveaux habitants d'Arancou, ayant répondu à l'invitation à cette AG, de découvrir l'action de l'AJA.

Que fait l'association ?

1/ Elle accueille les pèlerins de Saint-Jacques :

- En gérant le gîte communal « Bourthaire » destiné à héberger les pèlerins de Saint-Jacques se rendant à Compostelle par la voie historique dite *de Tours (ou de Paris)* ;
- En participant à l'entretien du balisage et du chemin GR 655 sur le territoire d'Arancou ;
- En contribuant à la sauvegarde du patrimoine communal lié au pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle mais aussi du patrimoine communal en général ;
- En entretenant des liens avec les associations poursuivant les mêmes buts en France et à l'étranger et tout particulièrement *l'Association des Amis du chemin de Saint-Jacques Pyrénées Atlantiques* ;
- En aidant et conseillant les pèlerins et futurs pèlerins ;
- En entretenant des relations suivies avec tous les hébergements (privés ou municipaux) qui existent entre *Sorde l'Abbaye* et *Saint-Palais*, et en encourageant la création de nouveaux lieux d'accueil.

2/ Elle gère le gîte communal « Bourthaire »

- Par bail emphytéotique (se terminant le 01 octobre 2038) la commune d'Arancou a confié à l'AJA la gestion du gîte qui possède tous les agréments pour recevoir tous type de public : Education Nationale, Jeunesse et Sports, handicapés
Ouvert toute l'année, outre les pèlerins, il accueille :
Des réunions de familles ou d'amis (anniversaires, baptêmes, communions, cousinades,

mariages, départs à la retraite, etc... ; Des Clubs de sport, des cyclos-touristes ;
Des réunions associatives, des séminaires ; Des classes vertes ; Des enfants en difficulté ;
Des handicapés.

3/ Elle participe à l'animation du village d'Arancou

En relation et collaboration avec le Comité des Fêtes d'Arancou elle organise ponctuellement :
des marches, des concerts, des expositions, des visites patrimoniales, des rencontres, des animations
diverses.

Présentation du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : LOUBET Jean-Pierre

Président d'honneur : BORDES Alexandre Maire d'ARANCOU

Vice-Présidente : MORAL Chantal

Vice-Président : PEYREBRUNE Jean-Louis

Secrétaire : OLHASQUE Maïté

Secrétaire adjointe : STEINMETZ Christiane

Trésorière : MENDIVE Annie

Trésorier adjoint : BOUYSSOUX Michel

Membre désigné par le conseil municipal d'ARANCOU : POUYANNE Valérie

Membre : SANGLAR Robert

Membre : VILLAUME Franck

Monsieur BLOCH Didier, nouvel habitant d'Arancou et voisin du gîte, a manifesté son désir de s'investir
dans le fonctionnement de l'AJA et propose ses services.

Le Conseil d'Administration le coopte à partir de ce jour. Il est présenté à l'assistance. Il intégrera
officiellement le Conseil lors du vote du prochain renouvellement.

Fonctionnement du gîte :

Les pèlerins :

254 pèlerins ont dormi à Arancou en 2024

Une baisse par rapport à l'année précédente.

2023 : 329 2022 : 301 2021 : 168 2020 : 116 2019 : 166 2018 : 175 2017 : 133

2016 : 98 2015 : 186 2014 : 179 2013 : 137 2012 : 222 2011 : 236 2010 : 144

2009 : 173

L'année 2025 retrouve une fréquentation importante, 129 pèlerins sont déjà passés.

Quelques témoignages du Livre d'OR, recueillis ces deux derniers mois de mai et juin, sont projetés.

- *Merci pour ce joli endroit et l'accueil chaleureux, belle soirée. Delphine 29 mai 2025*
- *Merci pour l'accueil de Valérie et la petite épicerie fort à propos. Le gîte est impeccable et fonctionnel digne d'un 3 étoiles. Walker de Bretagne le 29 mai 2025*
- *Merci pour l'accueil de la part de Valérie dans un gîte super beau et bien équipé. Idéal pour le moral du pèlerin. Bernard 10 juin 2025*
- *Pour ma part le plus beau gîte rencontré depuis mon départ de Paris. Il est exceptionnel, tant par sa situation, que par la configuration des locaux et les équipements mis à disposition. Merci à l'AJA et un merci particulier à Valérie qui m'a accueilli avec sympathie gentillesse et efficacité. Ce moment restera dans ma mémoire. Denis de Paris le 11 juin 2025*
- *Accueillis par Jean-Pierre, Didier et Jean-Louis nous avons passé un agréable moment et appris un peu de votre région. Sans compter sur le passage de Monsieur le Maire. Les échanges ont été animés et joyeux. Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont su rendre cette étape mémorable. Geneviève et Hervé, bretons de Plougastel, le 26 mai 2025*
- *Merci pour l'accueil chaleureux et pour la propreté du gîte. Cette petite épicerie est très appréciable. Merci à tous les bénévoles. Thérèse et Alain de Vendée le 24 mai 2025*
- *Nous remercions Valérie pour son accueil « TOP », sympathique, chaleureux, et ses bons conseils. Son sourire et sa gentillesse aident à oublier la fatigue. Merci également à la municipalité pour cette halte lumineuse et agréable. Luz, Samuel, Nino et Paul le 12 mai 2025*
- *Le plus beau gîte et le plus bel accueil depuis notre départ ! Un classement 4 étoiles sur le chemin de Saint-Jacques. Pourquoi pas bientôt une piscine au milieu de ce beau gazon si bien entretenu ? Qu'en pensez-vous Monsieur le Maire ? Bernard le Breton le 16 mai 2025*

Une enquête réalisée entre 2019 et 2021 (4.000 questionnaires) sur les pèlerins donne les statistiques ci-dessous :

- 54% de femme
- 62% ont plus de 56 ans, 11% moins de 35 ans
- Autant de retraités (44%) que d'actifs (44%)
- 37% de cadres et professions libérales, 10% de commerçants, 2% d'ouvriers.
- 50% des marcheurs sont seuls, 22% entre amis, 18% en couple et 9% en famille
- 39% chemin spirituel, 41% rencontres et partage, 45% randonnée et paysages, 51% se ressourcer et se déconnecter
- Les marcheurs réalisent 26 km par jour en moyenne pour une durée de voyage de 28 jours en moyenne
- Principale difficulté : trouver un hébergement libre pour la nuit
- Dépense moyenne : 46 €/jour pour se loger et se nourrir soit 1.100 € pour 25 à 30 jours de cheminement.

A noter que le pèlerin qui s'arrête à Arancou fait une économie conséquente. Sa dépense est d'environ 16 € (10 € d'hébergement et 6 € pour son ravitaillement).

Deux adhérentes, Marie-Christine et Viviane, étaient sur le chemin de St Jacques ce printemps 2025. Quelques photos prises sont projetées et font l'objet de vifs applaudissements et encouragements de la part de l'assistance.

Un autre adhérent, Frédéric, vient de se lancer fin juin, sur la voie côtière. En ce jour de l'AG il doit se trouver dans la région des Asturies.

Les groupes :

La fréquentation du gîte a été en 2024 sensiblement égale qu'en 2023 : 34 groupes divers ont été accueillis :

- 13 cousinades ou réunions de famille
- 4 anniversaires
- 6 mariages
- 3 départs à la retraite
- 3 séminaires
- 7 groupes de jeunes (écoles – clubs)

Très bon planning de remplissage pour 2025

L'obligation d'utiliser la salle BB a considérablement atténué les nuisances sonores causées au voisinage. Un rappel à un comportement correct et respectueux de voisinage continue à être donné au responsable signataire du contrat à son arrivée.

Entretien du gîte :

1/ INTERIEUR :

Les 2 jours annuels d'entretien (ménage et peinture, petit bricolage) ont rassemblé une vingtaine de bénévoles en mars 2024.

Cette année 2025 l'entretien est planifié courant dernier trimestre selon planning d'occupation du gîte.

2/ EXTERIEURS :

Les travaux (tonte pelouse, taille des arbustes) étaient confiés jusqu'à présent à Philippe Joliberry, employé municipal. Le travail estimé à environ une moyenne de deux heures par semaine était facturé par la Mairie en fin d'année.

Coût en 2024 : 1.229 €

Suite à l'arrêt de travail de Philippe une réorganisation de cette tâche a été rendue nécessaire :

A partir du 01 janvier 2025, ces travaux sont assurés par des adhérents de l'AJA en fonction de leur disponibilité : Philippe, Didier, Robert, Michel et Frédéric.

L'AJA a pris en charge bénévolement l'entretien du massif dit « du pèlerin » devant le gîte. Cette tâche a été confiée à Annette Duval, Martine Bourdeau et Frédéric Etchegoyen, qui s'occupent également des rosiers côté terrasse, et des fleurs à l'entrée du gîte.

Les plantes mises en place sont payées par l'AJA.

Bénévolat associatif :

Le total des heures de travail effectuées par les bénévoles de l'AJA (une vingtaine de personnes) a été estimé à **260 heures** pour l'année 2024 :

- Entretien gîte(1 WE de ménage/an)
- Peinture
- Plomberie
- Petite électricité
- Menuiserie
- Travaux extérieurs entretien parc
- Entretien du GR 655
- Cuisine et service (AG et manifestations)
- Accueil groupes

La valorisation de ce bénévolat au taux horaire du SMIC (11,88 €) se monte donc à **3.088 €** pour l'année 2024

Ainsi pour cette année la valorisation prise en compte sera arrondie à **3.000 €**

Merci donc à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année.

Les noms de ces bénévoles est affichée sur l'écran, ils sont applaudis par l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER :

Notre contrôleur aux comptes habituel Michel OSTER étant indisponible, il a été demandé à Madame Florence TREDEZ, comme en 2023, de bien vouloir vérifier les comptes de l'année 2024.

Le registre recettes/dépenses et les pièces comptables lui ont été remises pour vérification. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune remarque.

BILAN COMPTABLE au 31 décembre 2024

RECETTES :

TOTAL RECETTES : **44.283,08 Euros**

DEPENSES :

TOTAL DEPENSES : **42.644,19 Euros**

BALANCE DE L'EXERCICE 2024 : **+ 1.638,89 Euros**

AVOIR au 31.12.2023 : **+ 32.086,39 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.12.2024 : **+ 33.725,28 Euros**

BUDGET 2025 : POINT DE SITUATION au 01 juillet 2025 :

Le tableau Recettes et Dépenses détaillées est présenté

RECETTES : 21.114,54 Euros (pour un prévisionnel de 33.100 €)

Les prévisions de recettes de la ligne hébergement (groupes + pèlerins) seront sans doute dépassées elles atteignent déjà à la fin du mois de juin + de 50%.

Les prévisions subventions (2.150 €) sont pratiquement atteintes (1.930 €)

DEPENSES : 12.825,53 Euros (pour un prévisionnel de 33.100 €)

Aucune dépense non prévue n'a été enregistrée ce premier semestre 2025. Les dépenses d'électricité et d'eau sont inférieures aux prévisions.

BUDGET PREVISIONNEL 2026

RECETTES : les prévisions de recettes pour l'année 2026 restent au même niveau qu'en 2025 et ont été fixées à **33.100 €**

Les subventions de la Mairie d'Arancou, de l'Aglo Pays Basque et de la carrière GSM sont espérées pour un total de 2.150 €.

DEPENSES : Les prévisions de dépenses ont été estimées à la même hauteur que les recettes soit **33.100 €**

Les dépenses incompressibles (téléphone/internet, assurances, adhésion OT, contrats d'entretien) se montent à 5.000 €.

Les autres dépenses (électricité, eau, gaz, entretien, location salle BB) sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Fixation du montant de la cotisation 2026 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement normal de l'AJA, hors manifestations bien sûr.

En gros, sur 10 € : 2 € d'assurance, 4 € organisation AG, 2,5 € amélioration chemin et café d'accueil du pèlerin, 1,5 € site internet et bureautique.

Il est proposé de maintenir encore cette année le montant de la cotisation à 10 € par personne mais il n'est pas interdit à chacun de rajouter quelques euros...

Accord unanime des participants pour maintenir la cotisation à 10 €

Il est à noter que la cotisation annuelle est la même depuis 2004, date de création de l'AJA.

Du jamais vu dans une association sans doute.

Proposition adoptée à l'unanimité.

VOTE

Le Président demande à l'assistance de se prononcer sur les deux rapports (moral et financier) qui viennent d'être présentés et détaillés. Votes à mains levées.

Unanimité de la salle.

Rapports moral et financier approuvés et adoptés.

PREVISIONS ANIMATIONS 2025/2026

Dimanche 05 octobre 2025

13^{ème} édition de la journée « sportive-musicale et gastronomique »

Une marche sur le chemin de St Jacques, concert et buffet/grillades.

2 circuits, départ 10 h 00 de Sorde l'Abbaye ou d'Arancou :

1 marche au départ de Sorde l'Abbaye sous la conduite de Philippe BORDES

1 marche au départ d'Arancou, boucle de 14 kms vers Came avec pique-nique à la chapelle d'ORDIOS à Labastide Villefranche si accord du propriétaire.

Le concert à l'église d'Arancou à 17 h 00

Avec en première partie les saxos du groupe LAUBEN et en deuxième partie les basques d'AIZKOA.

A partir de 19 h 00 : Buffet/Grillade traditionnel en libre participation.

Samedi 11 octobre 2025

ELIMBERRI : une soirée « basco/gasconne » avec le musicien chanteur basque Pantxix BIDART, et son compère gascon Primaël MONTGAUZI

Le spectacle Elimberri de Pantxix Bidart et Primaël Montgauzi c'est la rencontre de deux cultures et deux langues sœurs, la basque et l'occitane dans son dialecte gascon. Les deux artistes les font dialoguer, chanter, s'harmoniser de manière actuelle, faisant rejaillir leur sagesse ancestrale dans

notre monde contemporain. On se sent hors du temps, comme une veillée près du feu, transporté par la musique, les contes et les légendes, par la douceur des chants et la poésie des mots.

Cette soirée sera prise en charge par une subvention de l'Aglo Pays Basque qui confirme sa volonté d'aider les artistes professionnels du territoire à diffuser leur création et qui paiera 50 % du coût total du spectacle.

Dossier constitué et à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission de sécurité du gîte :

- La visite périodique de contrôle triennale s'est déroulée le 07 février 2024.
- Un avis FAVORABLE a été émis par la commission de sécurité.
- Malgré cet avis FAVORABLE nous avons été convoqués au SDIS à ANGLET pour nous présenter devant la commission plénière de sécurité.
- A notre grande surprise la commission plénière de sécurité du 21 mars 2024 nous a signifié un avis DEFAVORABLE
- Monsieur le Maire a pris la responsabilité d'autoriser l'exploitant (l'AJA) à continuer ses activités en attendant la réalisation des mesures prescrites
- Le 26 mars 2024 la Sous-Préfecture de Bayonne a demandé de prendre toutes les mesures nécessaires et d'apporter les justificatifs à la commission de sécurité.
- Le 15 avril 2024 toutes les mesures étant prises le dossier a été transmis à la Sous-Préfecture.
- L'avis défavorable n'a été levé que le 01 août 2024
- Bilan de cette commission : **2.649 € de dépenses** (pour une prévision au budget 2024 de 300 €). Soit : **2.349 € de dépenses supplémentaires**

Etude de faisabilité photovoltaïque du gîte Bourthaire :

Dans le cadre du programme ELENA, L'Aglo Pays-Basque a missionné le Bureau d'étude ENERLOOP pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de centrale photovoltaïque au Gîte Bourthaire

- Spécificité du site

Le site est composé d'une charpente bois avec couverture tuile, elle devra faire l'objet d'une étude de structure pour confirmer la tenue à la surcharge due aux panneaux photovoltaïques. Poids moyen : 15 à 20 kg/m². Bonne exposition au Sud. Aucune présence d'amiante. Aucun bâtiment classé à moins de 500 m du site.

- Configuration de la centrale

Les modules photovoltaïques pourraient être installés sur la toiture. Le calepinage du générateur photovoltaïque devra respecter la norme de l'APSAD20 pour établissement recevant du public

COÛT DE L'INSTALLATION = 18.890 €

TEMPS DE RETOUR sur INVESTISSEMENT = 12 ans

LA PAROLE aux adhérents :

Un seul adhérent lève la main pour poser une question :

Elle concerne les subventions demandées aux collectivités locales.

« Est-il absolument nécessaire de demander systématiquement des subventions ? Il ne faut pas oublier que cet argent c'est l'argent des contribuables donc le nôtre à tous ».

Cette question surprend manifestement l'assistance.

La réponse est apportée par le trésorier qui rappelle que les associations sont portées par le travail des bénévoles qui ne réclament pas de salaire et sont aussi des contribuables.

L'intervenant semble satisfait de la réponse.

LE MOT de Monsieur le Maire d'Arancou :

Après avoir salué et remercié tous les adhérents présents Monsieur le Maire s'associe à l'hommage des disparus qui vient de se dérouler et remercie chaleureusement le Père Bernard Nana.

Monsieur le Maire félicite les membres de l'AJA pour leur présence et leur assiduité en particulier les membres du bureau et Monsieur le Président pour ces 20 ans d'activité.

En souhaitant que ça dure

Puis il aborde divers sujets concernant la **Vie de la commune**

Les subventions demandées pour la réfection de la salle BB ont été refusées. Un dossier est en cours pour redémarrer en 2026.

Maison Bergemayou : achetée pour la commune par l'EPFL. Il est plus sage de finir le paiement (7 ans) avant d'entreprendre des travaux qui restent à définir.

La Grotte Préhistorique : Il y a peut-être une autre cavité. Une étude sera réalisée, parrainée par le SRA

Le PLUI Amikuze dans lequel notre village est inclus (pourquoi ?) ne nous satisfait pas car il ignore la proximité des zones industrielles et réduit considérablement nos droits à bâtir par rapport à la carte communale.

La population a encore un peu augmenté (217 habitants) et devrait encore progresser puisque 3 lotissements démarrent

Elections : Comme pour toutes les communes, les élections municipales se feront au scrutin de liste sur liste paritaire.

Finie la joie de rayer des noms.

Monsieur le Maire termine son exposé en se disant prêt à répondre aux questions des adhérents.
Pas de questions.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se termine à 12 h 00, elle aura durée 1 h 00.

La date de la **22° Assemblée Générale est fixée au samedi 27 juin 2026 à 10 h 30**

Un apéritif, buffet, grillades, offerts à tous clôture cette journée.

Le Président de l'Association Jacquaire
Jean-Pierre LOUBET